*Justificatif généré le 11/01/2023*

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 11/01/2023
Département : (91) Essonne
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/654024
N° d'annonce : 654024

# AMEF HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €

**Siège social :** 50, boulevard de l'Yerres 91000 EVRY-COURCOURONNES

913 573 135 R.C.S. Evry

Aux termes du PV du 5/10/2022, l'AGE a décidé :

– D'augmenter le capital de 45.948.448 € pour le porter à 45.949.448 €, par émission de 45.948.448 actions nouvelles de 1 € de nominal, par voie d'apport en nature à la Sté de la nue-propriété de 347.208 actions et de la pleine propriété de 347.196 actions de 10 € de nominal de la Sté FINANCIERE PROMO GERIM, SAS à Directoire et Conseil de Surveillance – siège social 50 Bld de l'Yerres – 91000 EVRY COURCOURONNES – 523 100 790 RCS EVRY, aux termes d'un contrat d'apport du même jour de Mme Elisabeth JOUITTEAU-PAULET et Mrs Alain, Marc et Frédéric JOUITTEAU,

– D'augmenter le capital de 552 € pour le porter de 45.949.448 € à 45.950.000 €, réservée à personne dénommée, par création et émission de 552 actions nouvelles de 1 € de nominal, émises au pair sans prime d'émission, les actions nouvelles étant à libérer intégralement à la souscription soit en numéraire ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Sté. La réalisation définitive de ces augmentations a été constatée le même jour par le Président. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention RCS d'EVRY.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce
**Code de vérification : aeKCn9Xna**
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeKCn9Xna

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001



Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)